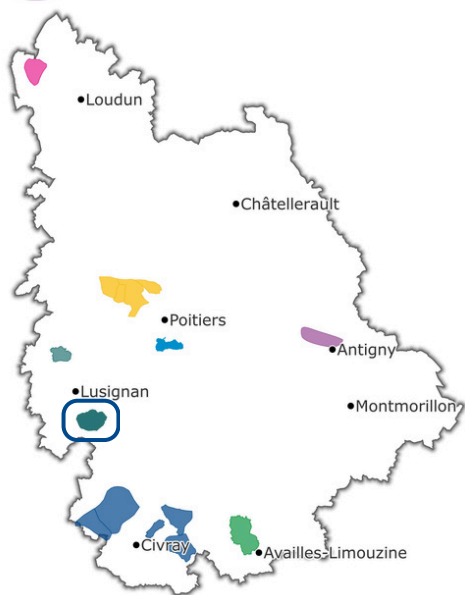


Année 2023

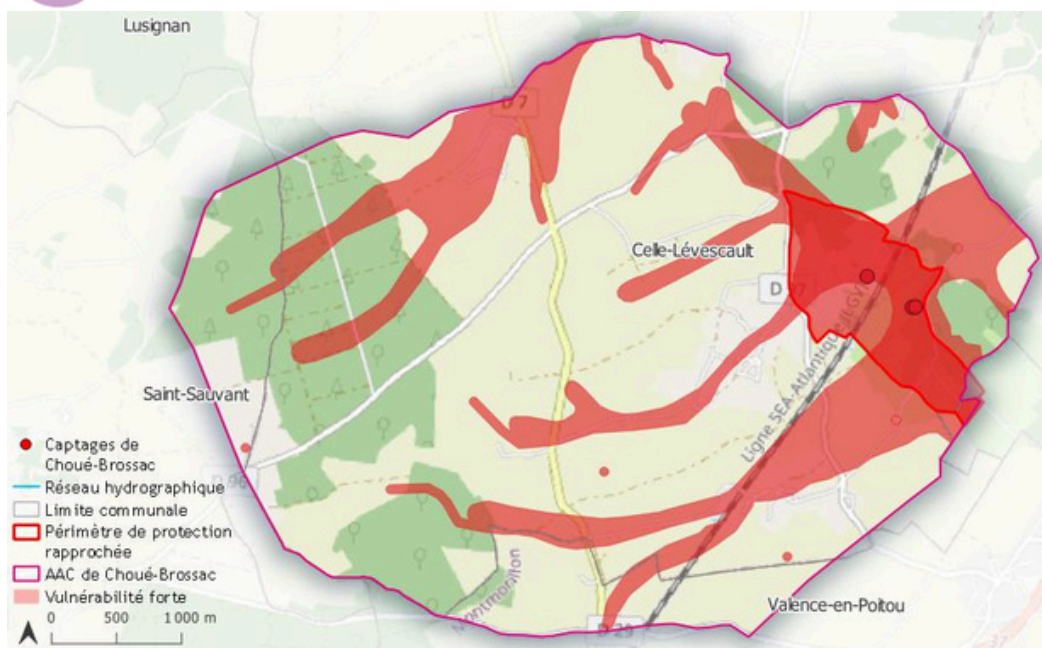
Le programme Re-Sources



Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ce programme vise ainsi la reconquête de la ressource pour une eau "naturellement" potable et des changements de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés "prioritaires".

Les captages de Choué-Brossac faisant partie de ces ressources stratégiques, le Syndicat Eaux de Vienne coordonne sur ce territoire la démarche Re-Sources via un **contrat territorial de La Jallière et de Choué-Brossac** actuellement défini pour la période 2024-2026. Le prochain contrat verra le jour pour la période 2027-2029.

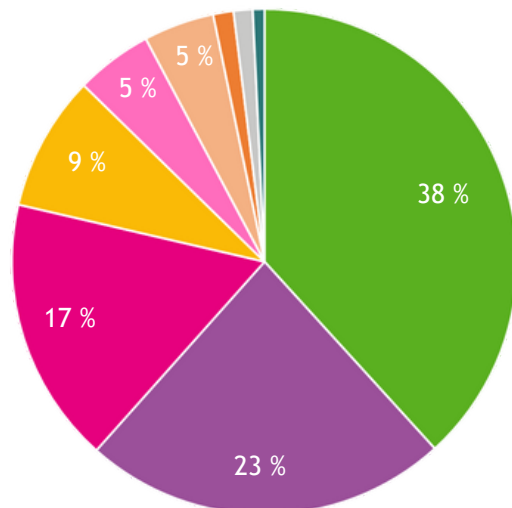
L'AAC* de Choué-Brossac



- 2 200 ha
- 1 400 ha de Surface Agricole Utile
- 28 exploitations agricoles
- Polyculture élevage
- Captages prioritaires SDAGE 2022-2027
- Jurassique moyen ouest
- Localisation du captage : Celle L'Evescault

Occupation des sols (RPG 2023)

- Céréales : 38 %
- Oléagineux : 23 % (*colza, tournesol*)
- Prairies temporaires : 17 %
- Maïs : 9 %
- Prairies permanentes : 5 %
- Légumineuses : 5 % (*luzerne, soja, trèfle*)
- Protéagineux : 1 % (*lupin, pois*)
- Jachères : 1 %
- Jachères : 1 %



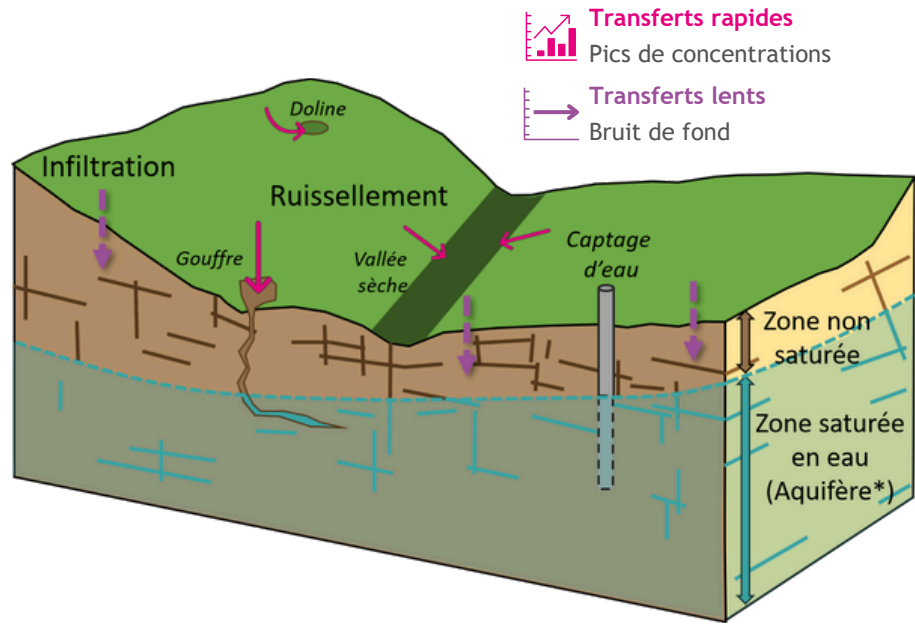


Fonctionnement hydrogéologique

Les forages de Choué-Brossac captent dans les **calcaires du Jurassique moyen**.

Des **transferts rapides** vers la nappe souterraine se produisent au niveau d'un **gouffre, de dolines et des vallées sèches** répertoriés dans l'AAC de Choué-Brossac. Ils témoignent du caractère **fissuré et karstique** de l'aquifère*.

Des **transferts lents** vers la nappe souterraine se font via **l'infiltration** sur l'ensemble de l'aire d'alimentation. Le temps de transfert varie selon l'épaisseur de la zone non saturée et de sa nature.



Aquifère* : Roche perméable et poreuse contenant l'eau souterraine

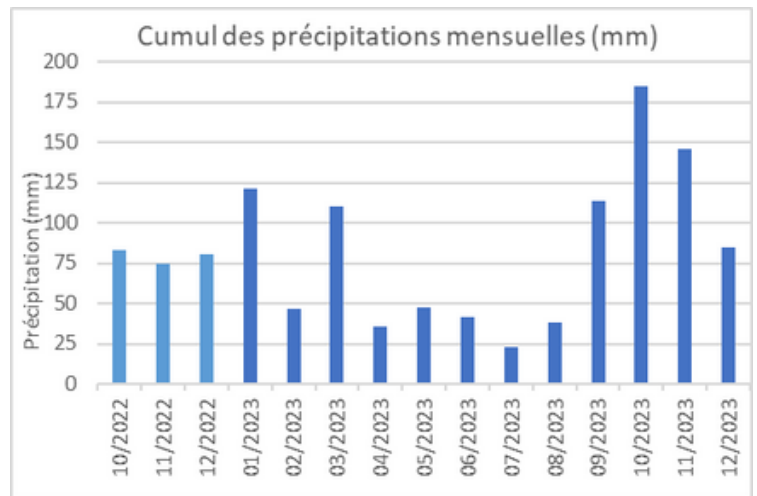
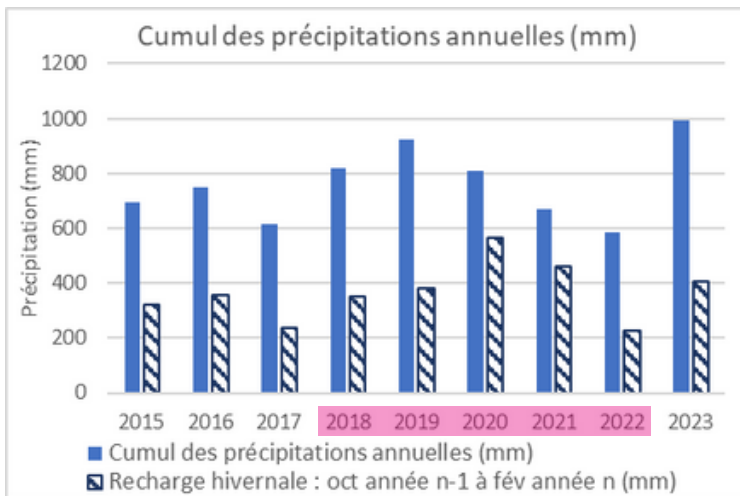


Conditions météorologiques

L'année 2023 présente un **cumul de précipitations supérieur à la normale** à la station météo de Benassay avec un automne extrêmement pluvieux. Le mois d'octobre a été le plus pluvieux avec 185 mm. La recharge hivernale 2023 (oct. 2022 à fév. 2023) est faible et succède à une année ayant connu une des recharges les plus faibles enregistrées ces 8 dernières années.

Les mesures suivantes ont ainsi été relevées :

- 992 mm de cumul de précipitations annuel,
- 406 mm de recharge hivernale (octobre 2022 à février 2023).



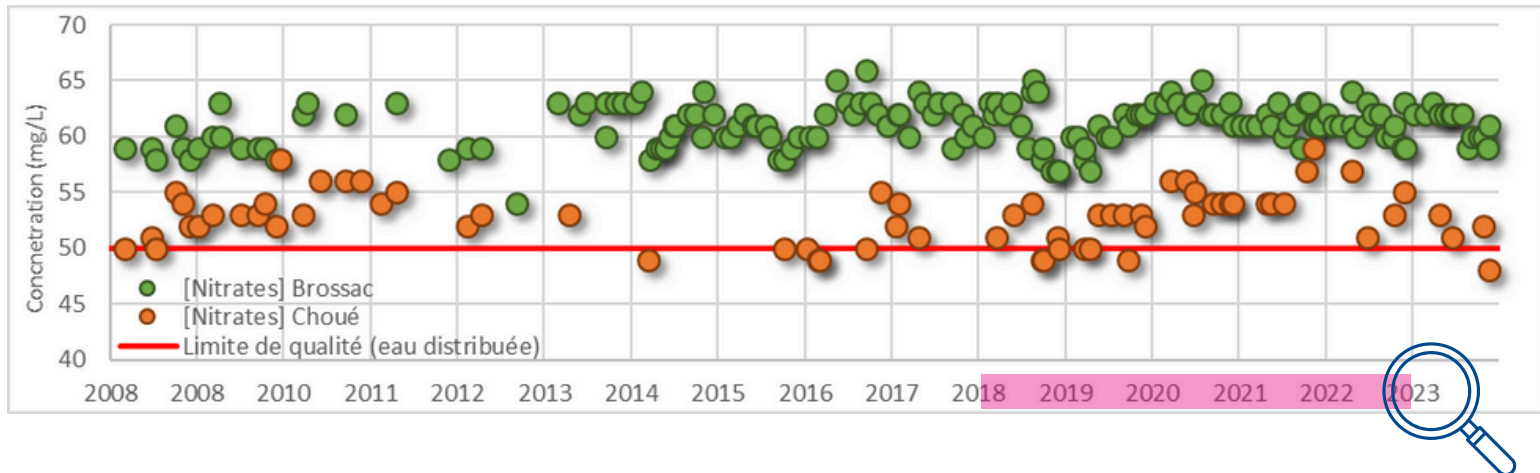
Station météo France de Benassay

Les résultats présentés correspondent aux analyses des **EAUX BRUTES** des captages de Choué-Brossac. Le captage de Choué n'est plus en service depuis les années 1990. **Les eaux du captage de Brossac sont diluées** avec une eau de meilleure qualité. En conséquence, les eaux distribuées à la population respectent les normes de qualité.

Plus de **8 500 habitants** sont alimentés par ces ressources pour une production moyenne annuelle de plus de **308 000 m3**.



Evolution des teneurs en nitrates dans les eaux brutes du captage



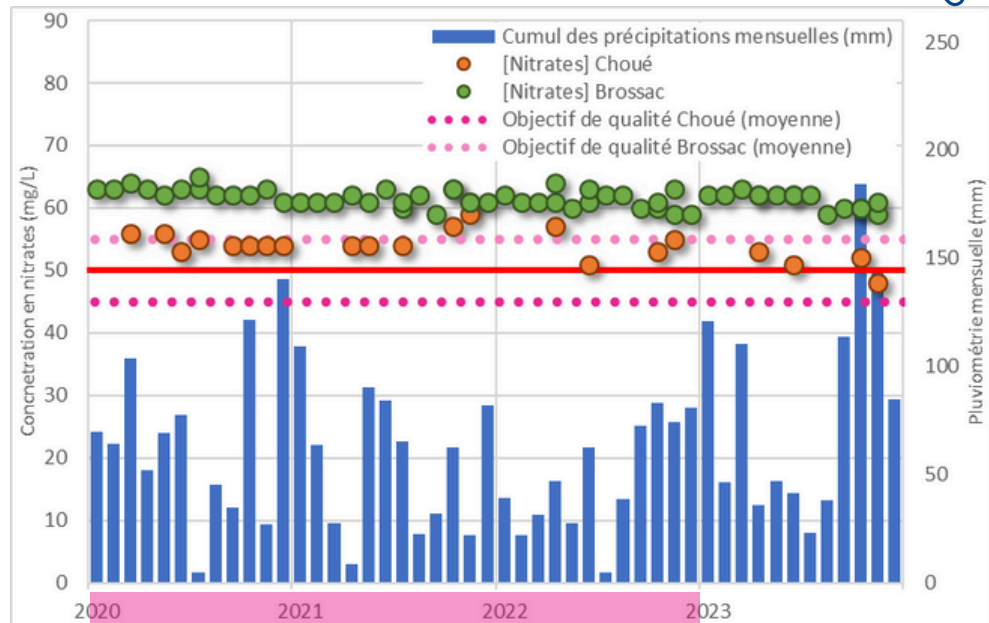
Rappel de la réglementation
(arrêté du 30 décembre 2022) :
Concentration en nitrates dans les eaux destinées à la consommation humaine :
• 50 mg/L

Objectifs de qualité de l'eau brute visés dans le précédent contrat **2018-2022** :

Choué : MOY < 43 mg/L
MAX < 53 mg/L

Brossac : MOY < 55 mg/L
MAX < 60 mg/L

Objectif non atteint




	[Choué] Max	[Brossac] Max	[Choué] Moy	[Brossac] Moy	[Choué] Min	[Brossac] Min	Nb d'analyses Choué	Nb d'analyses Brossac	Fréquence de dépassements Choué	Fréquence de dépassements Brossac
2018	54	65	51,0	60,9	49	57	5	16	71%	100%
2019	53	62	51,6	60,3	49	57	7	13	88%	100%
2020	56	65	54,5	62,8	53	61	8	13	100%	100%
2021	59	63	55,6	61,3	54	59	5	15	100%	100%
2022	57	64	54,0	61,2	51	59	4	16	100%	100%
2023	53	63	51,0	61,2	48	59	3	15	75%	100%

En 2023, la teneur moyenne en nitrates dans les eaux brutes des captages de Choué-Brossac est **supérieure à la limite de qualité de 50 mg/L**. A noter une dégradation nettement plus importante des eaux brutes du captage de Brossac.

Durant les trois dernières années, les teneurs en nitrates sont **stables** au captage de Brossac et semblent même **légèrement diminuer** au captage de Choué.

Evolution des teneurs en pesticides dans les eaux brutes du captage

 Rappel de la réglementation (arrêté du 30 décembre 2022) :

Concentration en pesticides et métabolites pertinents dans les eaux destinées à la consommation humaine :

- 0,1 µg/L par substance individuelle
- 0,5 µg/L pour la somme



Objectifs de qualité de l'eau brute visés dans le précédent contrat 2018-2022 :

Respect des limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (sur les eaux brutes)



Objectif atteint



Evolution de la somme maximale annuelle

Les concentrations en pesticides et métabolites pertinents totaux enregistrés dans les eaux brutes des captages de Choué-Brossac **sont inférieures à la limite de qualité de 0,5µg/L.**

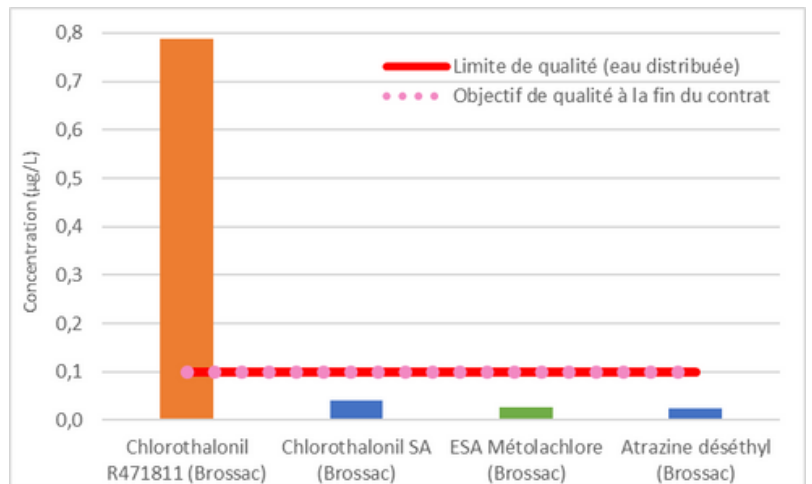
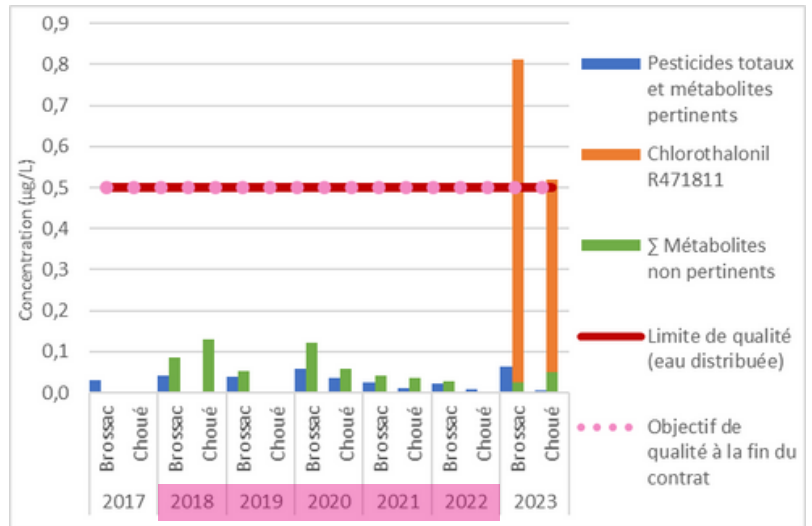
A noter la présence en 2023 d'un métabolite non pertinent dans les eaux brutes du captage, le Chlorothalonil R471811. La présence de cette molécule uniquement en 2023 s'explique par la recherche cette année là de métabolites d'un fongicide interdit depuis 2020, le Chlorothalonil.



Concentration maximale en 2023 par molécule

En 2023, seul le Chlorothalonil R471811, métabolite non pertinent d'un fongicide, **a été détecté à des teneurs importantes** avec un maximum de 0,787 µg/L en avril au captage de Brossac.

Le Chlorothalonil SA, un métabolite pertinent du fongicide, est détecté à des concentrations faibles uniquement dans les eaux brutes du captage de Brossac avec un maximum à 0,04 µg/L en juin.



Définitions

Métabolite : Ce sont des sous-produits des pesticides. Les pesticides évoluent au fil du temps en divers métabolites. Ils se forment dans l'environnement via des processus de dégradation ou de transformation des molécules actives de pesticides

Métabolite pertinent : Possède des propriétés comparables à celles de la substance mère ou fait peser un risque sanitaire pour les consommateurs.

Métabolite non pertinent : A fait l'objet d'une évaluation de sa pertinence par l'ANSES n'ayant pas conduit à le classer comme pertinent

Chlorothalonil R471811 : Métabolite non pertinent du chlorothalonil, fongicide interdit depuis 2020. Ce métabolite est **recherché dans les eaux brutes depuis 2023**



Recherche de molécules

Au cours de la dernière décennie, le contrôle sanitaire de la qualité des eaux a évolué en termes de performance des **méthodes d'analyse** et de **connaissance** des molécules.

De plus en plus de substances actives et métabolites sont recherchés.

Qualité des eaux brutes des captages de Choué-Brossac

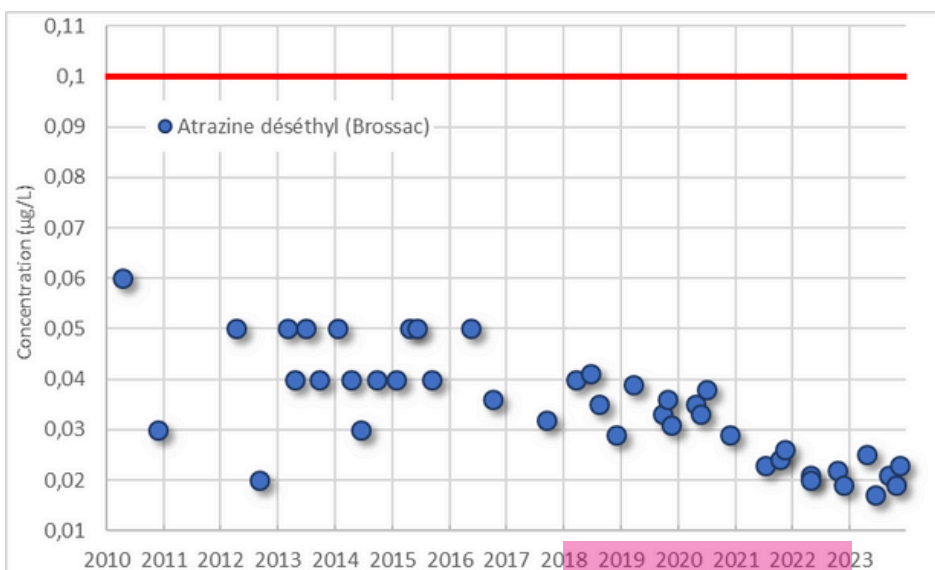
Année 2023



Evolution dans le temps de la concentration en Atrazine déséthyl dans les eaux brutes

L'Atrazine est un herbicide interdit depuis 2003 qui était utilisé sur le maïs. Ses métabolites sont encore retrouvés dans les nappes souterraines, 20 ans après l'interdiction de la molécule mère. Le métabolite Atrazine déséthyl est retrouvé dans les eaux brutes de la source de la Fontaine du Son. Sa teneur diminue lentement.

Cette molécule est un indicateur du temps qu'une contamination peut mettre à disparaître de la ressource en eau.



En 2023, 229 molécules ont été recherchées, 7 d'entre elles ont été détectées au moins une fois .

1 Molécule a été analysée au dessus de **0,1 µg/L** (*limite réglementaire pour les pesticides et métabolites pertinents*).

Année 2023

	[] Max		Nb d'analyses		Fréquence de détection		Fréquence de dépassement	
	Brossac	Choué	Brossac	Choué	Brossac	Choué	Brossac	Choué
Chlorothalonil R471811	0,787	0,469	5	4	100%	100%	100%	100%
Chlorothalonil SA	0,040	<0,03	5	4	80%	0%	0%	0%
ESA Métolachlore	0,026	0,050	5	4	80%	75%	0%	0%
Atrazine déséthyl	0,025	0,005	5	4	100%	50%	0%	0%
Métolachlore	0,007	<0,005	5	4	20%	0%	0%	0%

- Pesticides et métabolites pertinents
- Métabolites non pertinents
- Nouvelles molécules recherchées en 2023

Focus sur les molécules quantifiées en 2023

		Type de pesticides	Règlementation en France	Exemples d'application	Noms commerciaux
	Chlorothalonil R471811	Métabolite non pertinent d'un fongicide	Interdit depuis 2020	Céréales, protéagineux, maréchage	
	Chlorothalonil SA	Métabolite pertinent d'un fongicide			
	Métolachlore*	Herbicide	Métolachlore interdit depuis 2003 S-Métolachlore interdit en 2024	Maïs, tournesol, betterave, sorgho, soja, millet-moha, haricot	Mercantor Gold, Elina, Dual Gold Safeneur, Aliseo Gold Safeneur, Camix, Calibra, Deluge 960 EC, S-Metolastar, Amplitec C
	ESA Métolachlore*	Métabolite non pertinent d'un herbicide			
	Atrazine déséthyl	Métabolite pertinent d'un herbicide	Interdit depuis 2003	Maïs	


Métolachlore* : les process analytiques ne permettent pas de distinguer Métolachlore et S-Métolachlore




Pour des précisions sur la qualité des eaux, vous pouvez contacter :

Claire PELISSIER

Chargée de projets "protection des hydrosystèmes"


 06 37 51 85 08


 c-pelissier@eauxdevienne.fr

Pour des informations sur les actions du contrat de La Jallière et Choué-Brossac, vous pouvez contacter :

Anaïs CHAUVET


Responsable du service Ressource


 06 74 31 07 97

 a-chauvet@eauxdevienne.fr

Khalid IGHAZ

Chargé de projets agricoles sur l'AAC du Sud Vienne

 06 60 50 24 96

 k-ighaz@eauxdevienne.fr

Le programme Re-Resources de Choué-Brossac est financé par :

